



## **ORDRE DU JOUR**

### **SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Le mardi, 22 janvier 2019  
à 18h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Retour sur les résolutions et règlements non approuvés par le maire**  
-----
4. **Retour sur la période de questions de la dernière séance**
5. **Procès-verbaux**
  - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 18 décembre 2018
6. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
  - 6.1 Renouvellement d'adhésion à l'Union des municipalités du Québec (20181222-1008)
  - 6.2 Renouvellement d'adhésion à la Fédération canadiennes des municipalités (20181222-1007)
  - 6.3 Octroi du contrat suivant :
    - 6.3.1 SA-1144-AD-18 Impression du magazine municipal Complicité / Guide loisirs (20181208-948)
  - 6.4 Renouvellement du contrat d'entretien du logiciel de réception et de répartition des appels d'urgence du service 911 pour l'année 2019 (20181208-962)
  - 6.5 Exercice d'un recours – Usage illégal – 308, rue Champlain (20190112-013)
  - 6.6 Fermeture de rue – secteur du boisé des Artisans (20180119-019)

- 6.7 Mandat de représentation pour les auditions de la Commission municipale de Québec (20181124-921)
- 6.8 Contrat d'entretien des équipements, logiciels et progiciels distribués par « PG Solutions inc. » - 2019 (20181215-989)

## 7. **Finances municipales**

- 7.1 Ratification des listes des comptes à payer et d'opérations bancaires
- 7.2 Octroi du contrat suivant :
  - 7.2.1 SA-1134-AD-18 Fourniture et livraison de cartouches d'encre pour photocopieurs et imprimantes (20181215-998)
  - 7.2.2 SA-1145-AD-18 Service de paiement par terminaux physiques ou par Internet (20190119-017)

## 8 **Ressources humaines**

- 8.1 Adoption d'une mise à jour de la Politique sur l'alcool et les drogues (20181222-1006)
- 8.2 Nomination au poste de Chef de division de la division Centre d'expertise en géomatique au Service des technologies de l'information (20181208-979)
- 8.3 Embauche d'un Chef de section - Comptabilité au Service des finances (20190112-006)
- 8.4 Adoption d'un nouvel organigramme du Service des loisirs et bibliothèques et changement du nom de ce service (20190119-022)

## 9 **Loisirs et bibliothèques**

- 9.1 Octroi de subventions et d'aides financières (20190112-005)
- 9.2 Signature d'un bail pour l'occupation d'un local pour l'organisme « Soccer Haut-Richelieu » - 2019 (20190112-007)
- 9.3 Signature d'un bail avec l'Association de Paralysie Cérébrale du Québec pour l'utilisation de locaux au 870, rue Curé-Saint-Georges (20180915-712)

## 10 **Infrastructures et gestion des eaux**

- 10.1 Octroi des contrats suivants :
  - 10.1.1 SA-246-IN-18 Fourniture d'un service d'analyses de l'eau par un laboratoire accrédité (20181215-996)
  - 10.1.2 SA-187-IN-17 Achat de composantes de jeux d'eau au parc René-Lévesque (20190105-001)
- 10.2 Acquisition d'une servitude d'utilité publique sur le lot 4 258 318 situé aux 279-281, rue Champlain (20190105-004)

- 10.3 Engagement pour la fourniture de mesures compensatoires au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du projet de développement commercial- Carrefour St-Eugène (20190119-027)

## **11 Toponymie et circulation**

- 11.1 Interdiction de stationner - rues Berthier et Bourget (20181215-991, 20180119-015)
- 11.2 Nomination de la future rue De Rouverel (20181215-1002)
- 11.3 Demande au ministère des Transports du Québec – Problématique de camionnage dans le secteur l'Acadie (20190119-026)

## **12 Travaux publics**

- 12.1 Rejet de la soumission reçue à l'égard de l'appel d'offres suivant :
- 12.1.1 SA-2560-TP-18 Travaux de construction de branchements d'entrées de service d'eau potable et d'égout résidentiel (20181222-1004)
- 12.2 Octroi du contrat suivant :
- 12.2.1 SA-2567-TP-18 Service d'entretien et réparation des ascenseurs et monte-charges (20181229-1009)

## **13 Sécurité publique**

-----

## **14 Urbanisme**

- 14.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure :
- 14.1.1 DDM-2017-4016 René Fourestié – Immeuble situé au 80, rue Prunelliers (20181208-960)
- 14.1.2 DDM-2018-4354 Yvan Proteau – Immeuble situé au 177, rue Jean-Talon (20181208-971)
- 14.1.3 DDM-2018-4388 Marie-Ange Adouso, architecte - Immeuble situé au 800, rue Pierre-Caisse (20181208-969)
- 14.2 Étude et décision relatives à diverses demandes d'usage conditionnel :
- 14.2.1 UC-2018-4373 Michel Mathieu – Immeuble situé au 38, Croissant des Iroquois (20181208-968)
- 14.2.2 UC-2018-4406 Simon Robitaille – Immeuble situé au 465, chemin des Patriotes Est (20181208-957)

14.3 Appui à une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec

14.3.1 ZAP-2018-4412 Gestion Soleno Inc. - Immeuble situé au 1160, Route 133 (20181215-1001)

14.4 Adoption du premier projet du règlement suivant :

14.4.1 Règlement no 1754 (20181208-966)

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser, dans la zone H-1879, un usage de la classe « collective » dans un bâtiment occupé par un usage de la classe « mixte », du groupe habitation (H).

Cette zone est située du côté sud du boulevard Saint-Luc, entre le boulevard de Normandie et la rue Douglas »

14.4.2 Règlement no 1753 (20180721-568)

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but :

- d'agrandir la zone I-1400, à même une partie de la zone P-1432, ainsi que la zone P-1432, à même une partie de la zone I-1400, afin que les limites de ces zones concordent avec les limites des lots;
- d'autoriser dans la zone I-1400, les usages « Service d'envoi de marchandises (centre de distribution) ou de transport par camions », et « Vente en gros » et de limiter la superficie de plancher cumulative maximale occupée par ces usages;
- d'augmenter dans la zone I-1400, la hauteur maximale prescrite pour un bâtiment principal ainsi que pour un écran sonore ou visuel à 14 mètres.

Ces zones sont situées du côté ouest du boulevard Industriel, entre les rues Boucher et Trotter »

14.4.3 Règlement no 1756 (20180721-568)

« Règlement modifiant le règlement no 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but :

- d'assujettir la zone I-1400 au secteur de PIIA « Bordures autoroutières »;
- de modifier certains critères et objectifs applicables à ce secteur de PIIA.

Cette zone est située du côté ouest du boulevard Industriel entre les rues Boucher et Trotter »

14.5 Adoption du second projet des règlements suivants :

14.5.1 Règlement n° 1708

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but de :

- créer une nouvelle zone commerciale, à même une partie de la zone C-1859, et d’y autoriser les classes d’usages 1, 2 et 3 du groupe commerce et service (C), ainsi que certains usages de la classe « Service municipal ou gouvernemental » du groupe communautaire (P).

Ces zones sont situées à l’est et à l’ouest de la rue Douglas, entre le boulevard Saint-Luc au nord-est et la rue du Béarn au sud »

#### 14.5.2 Règlement n° 1741

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but d’agrandir la zone C-2606 à même une partie de la zone H-2776.

Cette zone est située sur la rue Bernier entre les rues Savard et du Château »

#### 14.5.3 Règlement n° 1745

« Règlement modifiant le règlement no 0652 sur le lotissement dans le but de :

- modifier le calcul de la largeur d’un lot pour certaines situations en zone agricole;
- modifier les dispositions concernant la forme d’un lot »

- 14.6 Vente du lot 6 278 852 du cadastre du Québec, situé en bordure de la rue Théodore-Béchar, à madame Isabelle Ann Larivière (20181208-984)
- 14.7 Acquisition des lots 3 266 485 et 3 269 363 du cadastre du Québec, situés en secteur de conservation (20181208-985, 20181124-927)
- 14.8 Modification du numéro civique de la propriété située au 33, rue Genest (20181215-987)
- 14.9 Signature de contrats d’entretien pour les systèmes de traitement tertiaire (20181110-866)
- 14.10 Location d’une partie des lots 4 260 364 et 4 270 848 du cadastre du Québec au Centre de la petite enfance Chez Fanfan (20181208-983)
- 14.11 Renouvellement des mandats de présidence et de secrétaire du Comité consultatif d’urbanisme (CCU) (20190105-002)
- 14.12 Renouvellement du mandat des membres du comité sur les demandes de démolition (CDD) (20190105-003)
- 14.13 Appui à la démarche de l’Alliance Ariane (20181222-1003)

## **15 Transport et mobilité urbaine**

- 15.1 Adoption du plan de développement visant à assurer le transport en commun des personnes handicapées - 2018 à 2022 (20181117-896)

## **16 Avis de motion**

### 16.1 Règlement n° 1755 (20190112-012)

« Règlement modifiant le règlement no 1275 concernant la circulation et le stationnement des véhicules dans les limites de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, pour définir les normes relatives au stationnement payant »

### 16.2 Règlement n° 1754 (20181208-966)

«Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser, dans la zone H-1879, un usage de la classe « collective » dans un bâtiment occupé par un usage de la classe «mixte », du groupe habitation (H).

Cette zone est située du côté sud du boulevard Saint-Luc, entre le boulevard de Normandie et la rue Douglas »

### 16.3 Règlement n° 1753 (20180721-568)

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but :

- d'agrandir la zone I-1400, à même une partie de la zone P-1432, ainsi que la zone P-1432, à même une partie de la zone I-1400, afin que les limites de ces zones concordent avec les limites des lots;
- d'autoriser dans la zone I-1400, les usages « Service d'envoi de marchandises (centre de distribution) ou de transport par camions », et « Vente en gros » et de limiter la superficie de plancher cumulative maximale occupée par ces usages;
- d'augmenter dans la zone I-1400, la hauteur maximale prescrite pour un bâtiment principal ainsi que pour un écran sonore ou visuel à 14 mètres.

Ces zones sont situées du côté ouest du boulevard Industriel, entre les rues Boucher et Trotter »

### 16.4 Règlement no 1756 (20180721-568)

« Règlement modifiant le règlement no 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but :

- d'assujettir la zone I-1400 au secteur de PIIA « Bordures autoroutières »;
- de modifier certains critères et objectifs applicables à ce secteur de PIIA.

Cette zone est située du côté ouest du boulevard Industriel entre les rues Boucher et Trotter »

## **17 Règlements**

### 17.1 Règlement n° 1644

« Règlement modifiant le règlement de permis et certificats no 0654, et ses amendements, dans le but de soustraire les zones I-3558 et I-3560 de l'obligation d'être desservies par un réseau d'aqueduc et d'égout en bordure d'une rue »

#### 17.2 Règlement n° 1661

« Règlement modifiant le Plan d'urbanisme no 0650, et ses amendements, dans le but de :

- Agrandir l'aire d'affectation du sol « I3- Secteur potentiel de développement industriel », à même une partie de l'aire d'affectation du sol « A1- Agriculture intensive ». Cette aire d'affectation est localisée aux abords de l'autoroute 35, à l'extrémité nord du territoire;
- Retirer l'aire d'affectation du sol « I3- Secteur potentiel de développement industriel », situé dans le prolongement du parc industriel du secteur Iberville, et la remplacer par l'aire d'affectation du sol « A1-Agriculture intensive »;
- Modifier certains usages dominants et additionnels des tableaux de l'affectation « Industriel (I1) » et « Industriel (I3) »

#### 17.3 Règlement n° 1670

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but de créer une nouvelle zone agricole, à même une partie de la zone A-2092.

Cette zone est située à l'est de l'autoroute de la Vallée-des-Forts et au sud de la rue de la Fleur-de-Lys, dans le secteur Saint-Luc »

#### 17.4 Règlement n° 1717

« Règlement établissant la tarification pour les travaux de nettoyage et d'entretien de la Branche Saint-Jacques du cours d'eau Brunelle, conformément à la résolution no 2017-07-178 de la Municipalité régionale de comté des-Jardins-de-Napierville »

#### 17.5 Règlement n° 1738

« Règlement autorisant des travaux de mises à niveau des réserves d'eau potable à l'usine de filtration rive ouest et décrétant une dépense de 990 000 \$ et un emprunt à cette fin »

#### 17.6 Règlement n° 1739

« Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble »

#### 17.7 Règlement n° 1748

« Règlement modifiant le règlement de permis et certificats no 0654 et ses amendements, dans le but d'ajouter une tarification relative aux demandes d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) »

#### 17.8 Règlement n° 1749

« Règlement d'emprunt visant à payer les coûts de refinancement des règlements nos 603, 683, 752, 764, 782, 788, 790, 793, 805, 808, 948, 950, 953, 1078, 1100, 1108, 1118, 1134, 1152, 1159, 1160, 1181, 376, 485, 631, 697, 727, 747, 763, 782, 788, 790, 793, 806, 826, 842, 868, 951, 971, 1020, 1061, 1075, 1087, 1094, 1100, 1107, 1108, 1160, 1181 et 1186, de la nouvelle Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu »

17.9 Règlement n° 1752

« Règlement modifiant le règlement no 0383 concernant les limites de vitesse, tel qu'amendé, afin de limiter à 30 km/h la vitesse sur une section de la rue Baillargeon »

**18 Correspondance et dépôt de documents au conseil municipal**

- 18.1 Procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 17 octobre et 18 décembre 2018
- 18.2 Réponse du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports à l'égard des demandes formulées par la résolution no 2017-01-0009 (rue Jean-Talon)
- 18.3 Enquête en éthique et déontologie en matière municipale – Décision rendue à l'égard d'une plainte portée contre le conseiller Marco Savard
- 18.4 Registre cumulatif des achats pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018
- 18.5 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, approbation du règlement d'emprunt n° 1658 relatif à la confection de plans et devis pour la configuration de l'intersection des boulevards du Séminaire Nord, Saint-Joseph et la rue Toupin ainsi que pour la configuration de l'intersection du chemin des Patriotes Est et de l'avenue Conrad-Gosselin
- 18.6 Liste des personnes embauchées par le directeur du Service des ressources humaines pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2018

**19 Période de questions**

**20 Communications des membres du conseil municipal au public**

**21 Levée de la séance**